

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 6.04.2019  
à FRESNES-EN-WOËVRE**

**Etaient présents** : Mmes BELLEGARDE - GEHANT – MM. CHERITAT - GIRARD - GUERRIN - GURY - KEMPF - MARIE - MORY - PRUVOST - RAYMOND - RETROUVEY - RICHARD - ROUSSELLE - THERIOT et ZIMMERMANN

**Absents excusés** : M. PRIEUR

**Réviseurs aux comptes** : MM. BEVINGER et CHASSEROT

**Secrétaire de séance** : Mme RICHARD

**1. Mot de bienvenue du président**

C'est avec grand plaisir que M. RICHARD ouvre la séance à 15h30. Il souhaite la bienvenue aux personnes qui ont fait le déplacement dans ce beau département de la Meuse où les mirabelliers sont actuellement en fleurs. Le président remercie M. THERIOT de l'avoir remplacé en 2017 et 2018 suite à ses problèmes de santé.

**2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05.05.2018**

M. KEMPF conteste ce qui a été mis dans le compte-rendu sous le point "Divers et Communications". Un débat s'ensuit. Le président prend note des remarques de Mme GEHANT et de M. KEMPF. Le procès-verbal est soumis au vote. Le compte-rendu est approuvé à la majorité (Pour : 12, Contre : 1, Abstentions : 3).

**3. Compte-rendu financier, rapport des réviseurs aux comptes et approbation des comptes**

Le bilan financier au 31.12.2018 est présenté et commenté par le trésorier M. CHERITAT. Les réviseurs aux comptes, MM. BEVINGER et CHASSEROT, attestent avoir eu accès à toutes les pièces justificatives et confirment la parfaite régularité des écritures. Ils demandent que quitus soit donné au trésorier. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Le président remercie le trésorier pour la bonne gestion des comptes et les réviseurs pour le travail effectué.

**4. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'année 2019**

MM. BEVINGER et CHASSEROT sont reconduits pour 2019.

**5. Cotisations et abonnements au journal**

Le prix de revient du journal étant supérieur au prix facturé, il a été décidé d'augmenter le prix de l'abonnement annuel de 0,30 € (4 numéros/an).

La cotisation qui n'a pas augmenté depuis 2005 passera à 3,50 € / adhérent.

Le prix du tarif "Individuel" comprenant la cotisation et l'abonnement passera à 14,30 € / an.

Ces augmentations seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**6. Stratégie pour les années à venir**

Pour le président, il faut continuer à être vigilants et plus particulièrement cet automne lors du vote par l'Assemblée Nationale de la loi de finances 2020 (notamment la loi sur la santé publique). M. DARMANIN a confirmé par courrier en date du 02.05.2018 que le gouvernement n'envisageait pas de remettre en cause la réglementation des bouilleurs de cru. Une discussion forte a eu lieu ce matin avec les bouilleurs ambulants au sujet d'une éventuelle détaxation de 75 %. Suite à leur rencontre avec la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, une réponse négative concernant les 75% leur a été notifiée.

**7. Journée Nationale du Verger et de l'Alambic**

Elle devrait se dérouler le 25 août 2019 ; jour de la St-Louis, patron des distillateurs. Il s'agit de faire la promotion des vergers (arbres fruitiers, utilisation des fruits, pressoir pour faire du jus) et des démonstrations de distillation (montrer et expliquer comment on distille). Le lancement de cette journée nationale ne pouvant se faire aux Jardins du Luxembourg pour raison de sécurité, nous nous sommes tournés vers d'autres lieux autour de Paris et avons eu un accord de principe du Domaine Départemental de Sceaux mais qui devra encore être confirmé.

Dans un premier temps, il faudra demander à la Direction Générale des Douanes une autorisation exceptionnelle afin de pouvoir distiller ce jour-là (distillation de fruits et non d'eau).

M. GIRARD présente le projet de la fête de Saint-Louis qui aura lieu le dimanche 25 août 2019 à Charcenne (Haute-Saône) avec promotion des produits du terroir.

#### **8. Journal « Le Bouilleur de France »**

Ce point a déjà été discuté (point 5 de l'ordre du jour).

#### **9. Site Internet**

M. CHERITAT nous présente le site relooké. Il propose que les différentes fédérations l'alimentent (coordonnées des présidents, membres du CA, photos des AG, etc...).

#### **10. Divers et communications**

- M. RETROUVEY s'inquiète sur la pérennité des bouilleurs de cru. Difficultés rencontrées par rapport aux DSA à faire remonter à Lons-le-Saunier et possible augmentation des taxes (?).

- M. MARIE trouve que les arbres sont de moins en moins entretenus. Le gui envahit les vergers. Comment sensibiliser les propriétaires ? Il y a quelques années, des amendes étaient appliquées. Afin de limiter les frais occasionnés par les congrès, il propose de n'organiser qu'un congrès tous les 2 ans. Le président répond qu'il ne faut pas seulement voir le coût financier car l'aspect relationnel est plus important (échanges entre les bouilleurs).

- Pour M. MAROTEL, il n'est pas normal que les personnes qui bénéficient de la détaxation de 50 % n'adhèrent à aucun syndicat.

- M. CHASSEROT et Mme GEHANT suggèrent d'envoyer une carte de vœux aux élus. Le président précise que cela se fait déjà.

- Mme GEHANT souhaiterait un rapprochement bouilleurs de cru/arboriculteurs. Le président répond que la fête du verger et de l'alambic permettrait de rassembler et de créer des liens entre ces différentes personnes.

- M. THERIOT remercie M. GURY pour le travail effectué l'année dernière.

- M. CHERITAT annonce que le prochain congrès national aura lieu en Haute-Marne, à Sts-Geosmes (près de Langres) les 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 mai 2020.

Le président clôt l'Assemblée Générale à 17h50.

Le Président,  
Guy RICHARD.

Le Secrétaire,  
Pierre GURY.